



MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES

Rapport du Maire sur la situation financière de la Municipalité de Deschambault-Grondines Année 2016



Assemblée du Conseil municipal le 14 novembre 2016

Membres du Conseil,
Mesdames, Messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter ce rapport sur la situation financière de la municipalité.

Rapport des Vérificateurs sur les états financiers Municipalité de Deschambault-Grondines

Les états financiers 2015 de la municipalité de Deschambault-Grondines ont été préparés par la firme Bédard, Guilbault inc.

Tel que précisé dans le rapport de vérification, ces professionnels comptables ont vérifié le bilan au 31 décembre 2015, l'état des activités financières et d'investissements, du coût des services municipaux, des surplus accumulés, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les actifs à long terme et de l'évolution de la situation financière à cette date.

Réf. : Bédard, Guilbault inc.
Comptables agréés, 21 mars 2016

Situation de la Municipalité de Deschambault-Grondines au 31 décembre 2015

Résumé du rapport financier – Exercice 2015

Activités de fonctionnement	Réel	Budget
Revenus	4 618 314 \$	4 461 486 \$
Dépenses de fonctionnement	– 3 626 668 \$	– 3 845 353 \$
Remboursement de la dette à long terme	– 615 545 \$	– 618 188 \$
Affectations et conciliation	74 803 \$	2 055 \$
Excédent (déficit)	450 904 \$	0 \$
Activités d'investissement		
Revenus	180 800 \$	0 \$
Dépenses d'investissement	– 545 226 \$	– 628 645 \$
Affectations et conciliation	412 620 \$	628 645 \$
Excédent (déficit)	48 194 \$	0 \$

La dette de la municipalité au 31 décembre 2015 était de 3 708 023 \$.

Le traitement mensuel des élus présentement en vigueur est :

Le Maire	2662,05 \$	1774,70 \$ en rémunération 887,35 \$ en allocation de dépenses
----------	------------	-------------------------------------------------------------------

Chacun des conseillers / conseillère

795,64 \$ 530,46 \$ en rémunération
265,18 \$ en allocation de dépenses

Par ailleurs, le maire et les conseillers ont reçu de la MRC de Portneuf, au cours de la dernière année, une rémunération de 4131 \$ et une allocation de dépenses de 2065,50 \$, alors que le représentant de la municipalité au sein de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a reçu une rémunération de 563,49 \$ et une allocation de dépenses de 281,79 \$.

Rapport du maire – Année 2016

Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 et autres projets

Administration générale

- La municipalité maintient depuis bon nombre d'années son programme permettant à des étudiants d'acquérir une expérience de travail et d'enrichir leurs connaissances au sein de la communauté. Ainsi, ils travaillent à l'exécution d'ouvrages reliés au transport, aux loisirs et à la culture, au tourisme, etc.
- Dans le cadre de la soirée gala tenue lors du congrès 2016 de la Fédération québécoise des municipalités, messieurs Christian Denis et Jacques Tessier ont été honorés pour leurs 20 années d'implication à titre de conseiller municipal.
- Le conseil retient les services de M. Mathieu Gingras au poste d'agent de développement local, ainsi que M^{me} Marie-Claude Arcand à titre d'adjointe administrative en remplacement de M^{me} Elyse Lachance.
- La municipalité réitère son appui aux parents et aux conseils d'établissement pour le maintien des actes d'établissement des écoles primaires Saint-Charles-de-Grondines et du Phare de Deschambault.
- La municipalité a obtenu en 2016 les résultats du sondage réalisé auprès de plus de 400 résidents de Deschambault-Grondines. La très grande majorité des répondants se disent fiers d'habiter la municipalité et satisfaits par rapport à la majorité des éléments mesurés.

Sécurité publique

- La municipalité dispose, depuis avril dernier, d'un nouveau véhicule autopompe citerne neuf de même qu'un nouveau système de communication, et ce, au coût de 469 076 \$. Aussi, le service incendie bénéficie de nouveaux équipements et matériel d'incendie, tels cylindres, tenues d'intervention, bottes et casques.
- La formation continue en sécurité incendie suit son cours habituel, afin d'assurer la tenue à jour de la qualification professionnelle des pompiers.

Transport

- La réfection d'un tronçon du 3^e Rang Est a été réalisée au coût de 391 743 \$. La municipalité a bénéficié d'une subvention gouvernementale de l'ordre de 144 939 \$, contribuant ainsi à près de 37 % du coût total des travaux.
- Divers travaux ont été réalisés à plusieurs endroits sur le réseau municipal, tels : réparation de pavage, lignage de chaussée, scellement de fissures du pavage, fauchage des abords des chemins, coupe de branches, entre autres.
- La municipalité a poursuivi son programme de remplacement de lumières énergivores par des lumières DEL. En plus d'assurer la longévité de ce type d'éclairage, cette démarche s'inscrit à l'intérieur de sa politique de développement durable.

- Les différentes démarches entreprises par la municipalité auprès des instances concernées sont toujours en cours afin de réaliser en 2017 l'accès au développement Montambault à partir du chemin du Roy.
- Les services d'une entreprise spécialisée sont retenus pour remédier à l'éclairage du pont de la rue De Chavigny.

Hygiène du milieu

- La municipalité souscrit à la mise en œuvre du projet « Escouade bleue ». Une vaste campagne d'information et de sensibilisation auprès des citoyens a été faite de porte-à-porte concernant les meilleures pratiques et comportements à adopter pour préserver, protéger et assurer la qualité de l'eau sur le territoire.
- Suite à l'adoption du programme de réhabilitation de l'environnement sur le territoire, la municipalité accorde une subvention aux immeubles se conformant à ce programme, soit par l'aménagement d'une installation sanitaire. Pour les deux dernières années de ce programme, le montant de la participation financière de la municipalité sera de 500 \$ pour 2017 et de 100 \$ pour 2018.
- La municipalité participe au projet-pilote d'un microécocentre et signe une entente en ce sens avec la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf. Le site, situé dans le parc industriel, sera opérationnel en 2017.
- La municipalité réitère des demandes au gouvernement pour l'obtention d'aide financière à la réalisation des ouvrages reliés à l'alimentation en eau potable.

Urbanisme

- La municipalité bénéficie des services d'un nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement en la personne de M. Simon Lemieux.
- Les démarches se poursuivent auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'obtenir une autorisation de sa part pour le développement résidentiel Guilbault. L'orientation préliminaire négative rendue dans ce dossier oblige la tenue d'une rencontre publique, souhaitée au printemps 2017.
- Un mandat a été confié à la MRC de Portneuf pour la coordination et la gestion du projet « Mise en valeur du Saint-Laurent touristique », au nom des cinq municipalités longeant le littoral.
- Des discussions sont en cours pour la vente de trois terrains dans le parc industriel. Deux transactions devraient être conclues cette année.
- Un mandat confié à un consultant a permis à la Coopérative des Marées d'évaluer les sites potentiels à l'implantation d'une résidence pour aînés.
- La Corporation de développement de Deschambault-Grondines, par le biais du programme incitatif à la construction résidentielle en collaboration avec la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf, a versé 22 500 \$ afin de soutenir la construction résidentielle.
- Conformément aux dispositions du règlement déterminant les garanties que doit donner toute personne à la demande de laquelle la municipalité décrètera l'exécution de travaux pour la réalisation de nouvelles constructions sur des terrains faisant l'objet de la demande, la municipalité a convenu d'une entente avec un promoteur permettant le développement de 11 terrains résidentiels dans le prolongement de la rue Germain. Ces terrains avaient fait l'objet d'une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec en 1988.

Loisirs et culture

- Des rénovations importantes sont effectuées au sous-sol du Centre des Roches. Les travaux doivent être complétés sous peu. Aussi, un audit technique doit être déposé par un bureau d'architectes mandaté à cet effet.
- La phase I des travaux de restauration du Couvent de Deschambault est amorcée, soit le remplacement de portes et fenêtres, et ce, au coût de 176 774 \$. Une demande d'aide financière sera présentée au ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire pour procéder aux phases subséquentes. De plus, la municipalité bénéficie d'une contribution monétaire substantielle du Fonds Alcoa pour soutenir ce projet.
- La municipalité a collaboré à la mise sur pied, en 2016, d'une coopérative jeunesse de services. Ainsi, plusieurs jeunes ont pu offrir des services aux citoyens tout au long de l'été.
- Diverses réparations ont été réalisées sur le bâtiment du Vieux Presbytère ainsi qu'au Moulin de La Chevrotière.
- Les travaux d'aménagement du parc 0-5 ans et du projet *Espace* sont complétés, au coût de 70 585 \$. Un apport financier provenant du pacte rural, de 21 932 \$, a contribué à cette belle réalisation. Cette jeune clientèle peut profiter d'un nouvel environnement pour s'amuser sous le regard de leurs parents.
- Un jardin communautaire a permis à plusieurs utilisateurs de bénéficier d'une première année de récolte.
- La municipalité a maintenu son soutien financier à une vingtaine d'organismes qui œuvrent au sein de la collectivité. Aussi, elle a accueilli ses nouveaux arrivants lors de la fête des voisins. Cette activité s'est tenue dans le cadre de la Semaine de la municipalité.
- Plusieurs citoyens, citoyennes et organismes se sont démarqués au cours de la dernière année. La municipalité a reconnu leur implication, de même que celle de nombreux bénévoles qui contribuent à l'enrichissement de la communauté.
- Une demande d'aide financière présentée dans le cadre du Programme de récupération dans les aires publiques municipales ayant été acceptée, les parcs et lieux destinés aux loisirs extérieurs sur le territoire sont maintenant équipés de poubelles permettant la récupération des matières recyclables.
- La municipalité se dote en 2016 d'un plan directeur des parcs et espaces verts. Ce plan, en plus de dresser un portrait et un diagnostic précis du réseau des parcs et espaces verts publics, définit les orientations et principes de gestion, et identifie les interventions à mettre en œuvre pour maintenir ou améliorer la qualité des parcs et espaces verts de même que les équipements qui s'y trouvent.

Indications préliminaires quant aux états financiers

La municipalité anticipe terminer l'exercice avec des revenus légèrement supérieurs aux dépenses, les crédits nécessaires ayant été imputés à même les postes budgétaires ou à même les fonds de règlement approuvés à cet effet.

Permis de constructions neuves pour l'année 2016

À cette date, 5 permis ont été délivrés pour des fins résidentielles sur un total de 202 permis émis, représentant une valeur totale de 2 755 000 \$.

Les orientations pour les années 2017-2018-2019

- Des travaux de restauration aux toitures des moulins de La Chevrotière sont à envisager afin de préserver ces joyaux du patrimoine collectif.
- L'audit technique déposé par les architectes mandatés au dossier guidera la réflexion des élus quant aux travaux à réaliser en 2017 pour poursuivre la restauration du Couvent de Deschambault. Une aide financière accordée par le Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables, contribuera à poursuivre la restauration de cet édifice cité. Aussi, la municipalité déposera une demande d'aide financière dans le cadre du projet *Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités*.
- Une réponse positive à une demande d'autorisation formulée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec permettrait la mise en chantier d'un projet de développement résidentiel d'au moins 13 terrains, sur l'ancien site de l'entreprise Guilbault dans le secteur Grondines.
- La municipalité, de concert avec différents partenaires, poursuivra des démarches en vue de l'obtention d'autorisation pour développer de nouveaux espaces résidentiels.
- Le maintien du Programme de réhabilitation de l'environnement suit l'échéancier établi.
- Un mandat sera donné à une ressource qualifiée afin d'effectuer la caractérisation des milieux humides dans le parc industriel. La réalisation d'une étude écologique permettra à la municipalité de répondre à des exigences gouvernementales lors de la vente de terrains aux futurs investisseurs.
- Les élus municipaux évaluent les coûts associés à la mise sur pied d'un conseil sans papier.
- Alcoa célébrera en 2017 ses 25 années d'existence au sein de notre municipalité. Nous sommes heureux de participer à ces festivités afin de témoigner notre reconnaissance pour son importante implication, de même que ses retombées dans toute la région de Portneuf.
- Le « Comité parc immobilier », formé par la municipalité, a la responsabilité de formuler des recommandations au conseil municipal concernant l'acquisition, la reconversion ainsi que la mise en valeur de bâtiments publics faisant partie, ou non, de son parc immobilier.
- Suite à l'auscultation des chaussées, le tout conformément aux exigences gouvernementales, des travaux d'asphaltage estimés à environ 1 500 000 \$ seront réalisés sur les routes Proulx et Létourneau, et sur quelques sections du 2^e Rang, de la rue Janelle et de la rue Mathieu. Ces travaux sont assujettis à une aide financière d'environ 848 000 \$ du gouvernement dans le cadre du transfert aux municipalités d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec.

Je vous invite à la présentation du budget pour l'exercice 2017, laquelle se tiendra le 12 décembre 2016 vers 19 h 30 au Centre des Roches, 505 chemin Sir-Lomer-Gouin.

Merci pour votre participation et votre intérêt dans les débats de notre municipalité.

Gaston Arcand,
Maire